

El presente anuncio en el sitio web de TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:68944-2012:TEXT:ES:HTML>

**TN-Túnez: Recogida de aguas residuales: Suministros de conductos y piezas de fundición (BEI)
2012/S 43-068944**

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT**

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 14/2012

(PRET BEI - ONAS IV / N°23.796)

L'Office National de l'Assainissement "ONAS" lance un appel d'offres international pour la fourniture et transport des pièces en fonte pour le renforcement des réseaux secondaires dans la zone de Tunis ouest, financé partiellement par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et ce dans le cadre du Projet ONAS IV

Les prestations projetées sont scindées en deux lots comme suit:

— Lot 1: Fourniture et transport de 1435 unités de pièces en fonte.

— Le délai d'exécution du projet est de cinq (05) mois.

— Lot 2: Fourniture et transport de 1435 unités de pièces en fonte.

— Le délai d'exécution du projet est de cinq (05) mois.

Les fournisseurs peuvent participer à un ou deux lots et peuvent être adjudicataire d'un seul (1) lot ou deux lots. Seules peuvent participer les personnes physiques ou morales spécialisés dans la fabrication des pièces en fontes et capables de s'obliger et présentant les garanties, notamment techniques et financières, et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations, et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire ou dans une situation similaire prévue par la loi de leur pays pour les étrangers.

Les fournisseurs intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au siège de l'ONAS, 32 Rue Hédi Nouira -1001 Tunis et le retirer (du lundi au vendredi) contre le paiement d'un montant de cent dinars (100 DT) non remboursable.

Pour chaque lot il sera procédé à la vérification de la conformité de l'offre aux spécifications techniques définis dans les clauses techniques particulières notamment le critère de tolérance relatif au pesage.

Les offres doivent être établis et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions d'appel d'offres et constituées comme suit:

— L'offre technique.

— Les cautionnements provisoires ou les garanties bancaires qui les remplacent par lot d'un montant de:

— 2 000 DT soit l'équivalent de 1 200 Euro pour le lot 1

— 2 000 DT soit l'équivalent de 1 200 Euro pour le lot 2

Ainsi que les documents et justificatifs accompagnant l'offre.

— L'offre financière.

Les petites et moyennes entreprise comme elles ont été définie par le décret 3158 du 17/12/2002 sont exemptes de présenter la caution provisoire.

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées et scellés et en deux exemplaires (originale & copie). Ces deux enveloppes, le cautionnement provisoire ou la caution qui le remplace et les

documents administratifs et les justificatifs accompagnant l'offre sont placées dans une troisième enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel sus-indiqué.

Toute offre ne comporte pas la caution provisoire ou le document justifiant l'exonération de présenter la caution provisoire ou non-conforme aux conditions sus indiquées sera rejetée.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de 120 jours à partir du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Les plis contenant les offres (techniques et financières) doivent être envoyées au nom de Monsieur le Président Directeur Général par la poste et recommandés ou par rapide poste ou remise directe contre accusé de réception et parvenir au Bureau d'Ordre Central de l'

ONAS, 32 Rue Hédi Noura - 1001, Tunis,

au plus tard le 23/04/2012 à 18 H: 00, délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.

L'ouverture des plis techniques et financières sera effectuée en une seule séance publique au siège social de l'ONAS soit le 24/04/2012 à 10 H: 00, délai de rigueur.